



Déclaration de Performance

Extra Financière



groupe coopératif
Vivadour

2020

2021

Vivadour - Société Coopérative Agricole - Rue de la Menoue - 32400 Riscle - Tel : 05 62 69 71 72 -
Fax : 05 62 69 93 14 - N° d'agrément MP02181 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques
à destination des utilisateurs professionnels - N° d'agrément HCCA : 14095 - SIREN 381 996 214 RCS Auch - Email :
vivadour@vivadour.com - Internet : www.vivadour.coop

Le SOMMAIRE

MOT DU COMITE DE DIRECTION GENERALE.....	3
PERIMETRE DE NOTRE DPEF.....	4
NOTRE MODELE D'AFFAIRES.....	5
Nos activités.....	5
• L'activité Territoriale.....	6
• L'activité Semences.....	7
• L'activité Productions Animales.....	8
• L'activité Viticulture.....	9
• L'activité Distribution Grand Public.....	10
• L'activité Environnement et Innovations.....	11
Nos agro-chaînes.....	12
Nos ressources humaines.....	16
Notre gouvernance.....	17
• Le Conseil d'Administration.....	17
• Le bureau du conseil d'administration.....	17
• Le Comité de Direction Générale.....	18
• Les Comités d'Orientation Stratégique.....	18
• Les comités de territoire.....	18
• Les commissions.....	18
Notre territoire et son contexte concurrentiel.....	19
Nos parties prenantes.....	20
Nos engagements.....	20
NOTRE METHODE DE PRIORISATION DES RISQUES.....	22
NOS ENJEUX PRIORITAIRES.....	25
• Relation agriculteurs.....	25
• Pandémie humaine.....	27
• Fidélisation des salariés.....	28
• Marque employeur.....	30
• Santé et sécurité au travail.....	32
• Emissions de GES.....	34
• Biodiversité.....	36
• Epidémies sur la faune.....	37
NOS SUJETS DE VIGILANCE.....	39
• Dialogue social.....	39
• Discrimination, diversité et handicap.....	40
• Corruption.....	41
• Changement climatique.....	41
• Economie circulaire.....	42
• Gaspillage et précarité alimentaire.....	43
• Bien-être animal.....	43

Mot du Comité de Direction Générale

RSE, développement durable, attentes sociétales, autant de mots et de concepts passés aujourd'hui dans le langage courant avec un usage souvent relégué à un outil de communication. Or chez VIVADOUR, c'est de par notre ADN même en structure coopérative agricole que nous agissons depuis longtemps sur ces démarches vertueuses. Ancré sur un territoire varié, le Groupe développe des agro-chaînes vertueuses permettant à chacun des maillons de s'inscrire dans une démarche durable dans le respect des attentes sociétales, sociales et environnementales pour l'écosystème global du groupe coopératif : agronomie et climat, tissu social des exploitations agricoles, compétences des hommes et des femmes et les attentes des parties prenantes sur notre zone.

Si nos actions sont déjà nombreuses (gestion et préservation des ressources en eaux, nouvelles techniques agronomiques, etc), nous nous inscrivons dans une logique d'amélioration continue. A travers la structuration d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), nous formalisons donc cette volonté d'améliorer l'impact que l'entreprise peut avoir sur la société, les hommes et l'environnement.

Cette démarche présente également un fort potentiel de création de valeur au service de nos adhérents, de nos clients et de nos salariés.

Notre action s'inscrit délibérément sur le long terme car le monde du vivant avec lequel nous travaillons nécessite pleinement cet horizon de vue. Nous nous impliquons pour les générations futures.

Le Comité de Direction Générale



Nicolas ESCAMEZ



Bernard NABARRO



Pascal DUPEYRON



Philippe MAUREL



Jérôme CANDAU

Périmètre de notre DPEF

Selon l'article 225 de la loi Grenelle II, toutes les entités faisant partie du périmètre consolidé doivent être prises en compte lors de l'élaboration de la Déclaration de Performance Extra-Financière.

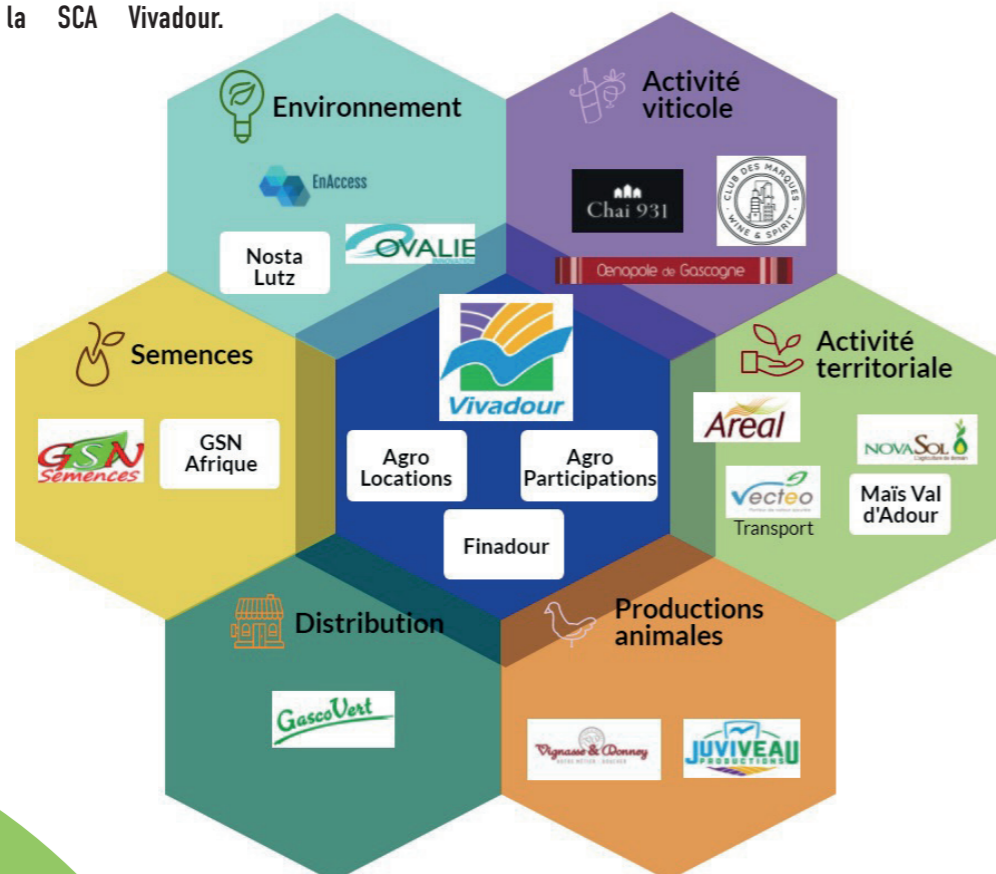
Le périmètre consolidé a connu quelques modifications au cours de l'exercice :

- La SCA Vivadour a absorbé la société coopérative Les Vignerons Du Gerland par une opération de fusion-absorption, effective le 27 avril 2021. L'ensemble des contrats de travail des salariés (15) de Les Vignerons Du Gerland a été transféré de plein droit à Vivadour ;
- La SAS Le Club des Marques a été rattachée au périmètre suite à la fusion de Vivadour avec la coopérative Les Vignerons du Gerland
- Les sociétés Nosta Lutz et Enaccess ont été mises en activité au cours de l'exercice
- La société Vivanat a, quant à elle, été intégrée dans le périmètre de la SCA Vivadour.

Le nouveau périmètre pris en compte dans cette DPEF inclut donc les sociétés consolidées en intégration globale, à savoir : Vivadour, AgroParticipations, AgroLocations, Areal, Le Club des marques, Enaccess, Finadour, Gascovert, GSN Semences, GSN Afrique, Juviveau productions, Maïs Val d'Adour, Chai 931, Nosta Lutz, Novasol, Oenopôle de Gascogne, Ovalie Innovation, Vectéo, Vignasse & Donney,

Pour faciliter la lecture, l'ensemble de ces sociétés est appelé « Groupe » dans cette DPEF. Attention toutefois, ce terme est parfois utilisé dans d'autres documents indépendants de la DPEF pour désigner un périmètre plus élargi, notamment avec des sociétés de taille modeste issues de la fusion avec Les Vignerons Du Gerland ou une société venant tout juste d'être créée lors de la clôture de l'exercice.

Les informations présentées dans cette DPEF se rapportent à l'exercice 2020-2021, sauf mention contraire.



Notre modèle d'affaires

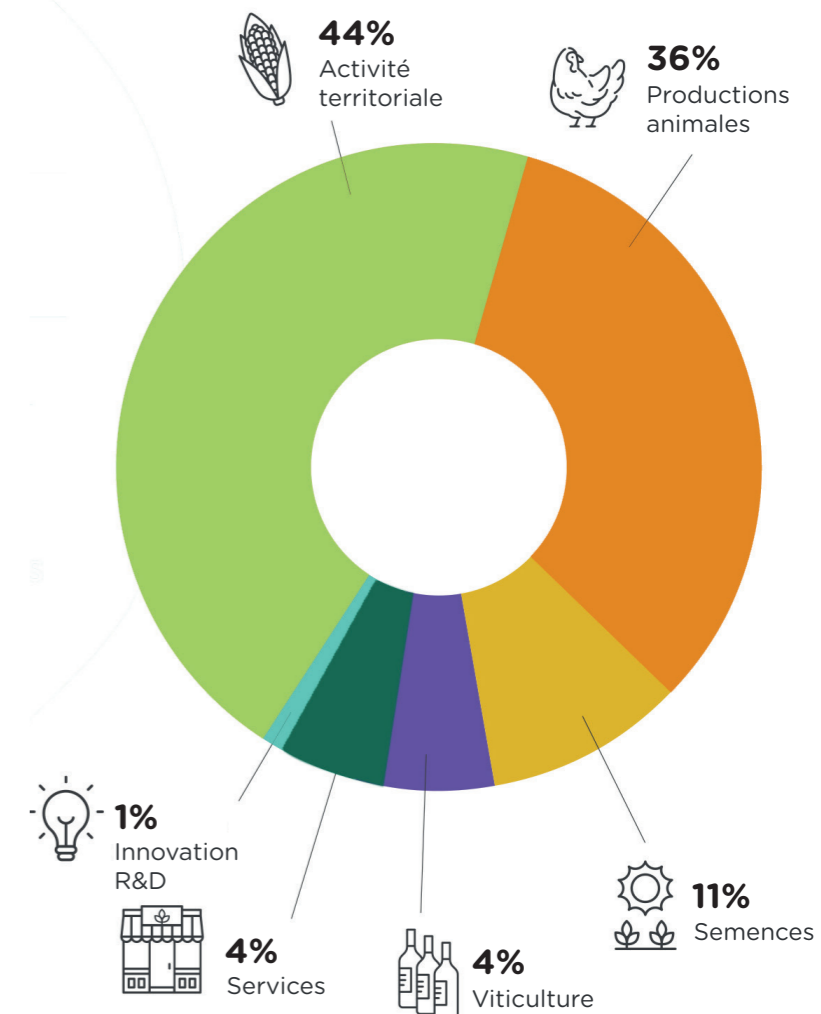
Depuis sa création en 1992, le Groupe coopératif agricole Vivadour au chiffre d'affaires 2020-2021 de 408 millions d'euros, n'a cessé de se développer et de se diversifier à travers des activités agricoles variées. Les productions animales et les productions végétales représentent à elles seules 80% du chiffre d'affaires du Groupe. La viticulture, les semences et les services viennent compléter les offres proposées par le Groupe.



Nos activités - 6 pôles



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ





L'activité territoriale

La collecte de céréales est le métier historique du Groupe Coopératif Vivadour. En moyenne, ce sont plus de 380 000 tonnes de céréales qui sont collectées annuellement dont 50% de maïs, 35% de céréales à paille et 15% d'oléoprotéagineux.

Le Groupe achète et distribue les agrofournitures et conseille (hors produits phytopharmaceutiques) les producteurs sur leur utilisation et le suivi des cultures. La vente d'agrofouritures représente plus de 50 M€ de chiffre d'affaires pour le Groupe.

Le pôle agronomique du Groupe a pour fonction d'adapter les pratiques culturales aux contraintes locales pour produire de façon optimale et durable.

Le groupe coopératif Vivadour a initié un projet de réorganisation de ses activités collecte et distribution des agrofournitures. Ce plan consiste à redonner de la compétitivité à nos agriculteurs et au groupe. Des échanges, quant à un Plan de Sauvegarde de l'Emploi, ont débuté en avril 2021 avec les CSE concernés.



20% de surface cultivée en agriculture biologique

52 M€ de chiffre d'affaires en agrofournitures



L'activité semences

L'activité Semences du Groupe occupe une place importante dans sa stratégie avec deux axes de développement : les semences grandes cultures et les semences potagères.

Le Groupe est multiplicateur de semences grandes cultures (principalement du maïs) pour le compte de son partenaire historique Corteva et sa marque Pioneer, leader mondial des semences.

Sa filiale GSN Semences, sélectionne, multiplie et distribue environ 500 variétés de semences potagères, fourragères et florales sur le marché professionnel. GSN Semences commercialise l'ensemble de ses semences à travers le monde.



8400 ha semences grandes cultures et potagères

75% grandes cultures

25% potagères France et international





L'activité productions animales

Le Groupe s'est engagé dans la production avicole, palmipède et bovine. Chaque filière a été structurée sur le concept de l'agro-chaine c'est à dire une chaîne de valeur réunissant les acteurs de la sélection, la production, la transformation et la distribution.

Ce concept stratégique d'agro-chaine permet au Groupe de répondre aux attentes du marché et des consommateurs en mettant en adéquation les activités de production, de transformation et de commercialisation.

9 300 000 têtes de volailles
1 100 000 têtes de canards gras
22 000 bovins achetés ou engraisés
23,7 M oeufs bio

	PALMIPÈDES			
	VOLAILLES			
	OEUFS			
	BOVINS			



L'activité viticole

La filière viticole de Vivadour produit des raisins blancs et rouges de qualité - IGP Côtes de Gascogne- ainsi que de l'Armagnac.

Les raisins des viticulteurs adhérents ou apporteurs sont collectés pour être revendus à une union de production et de commercialisation. Les vins de distillation sont distillés sur le site de Gondrin.

38 000 échantillons
29 000 hl de vin distillés





La distribution grand public

Sous l'enseigne Gamm Vert, le Groupe Coopératif Vivadour a souhaité investir dans la distribution grand public afin de proposer une offre commerciale de proximité en zones rurales. C'est ainsi que Gascovert, entité du Groupe Coopératif Vivadour compte 15 magasins implantés sur la quasi-totalité du département gersois.

Un corner Frais d'ici a été intégré aux magasins Gamm Vert d'Auch et de l'Isle-Jourdain afin de proposer des produits frais et locaux en privilégiant les filières des agriculteurs du Groupe.

**15 Gamm vert dont 2 duos
Frais d'Ici**

632 000 passages en caisse

20 000 m² de surface de vente

L'activité Environnement et Innovations

L'innovation, la Recherche et le Développement constituent une démarche engagée du Groupe Vivadour pour apporter de nouvelles sources de progrès, de diversification et de revenus aux agriculteurs.

La Ferme Expérimentale, dédiée aux essais grandes cultures sur une surface de près de 40 ha, abrite aussi la cellule Environnement et Innovations. Cette équipe d'une dizaine de personnes est en charge d'un programme de recherches et d'études sur des sujets variés (énergies renouvelables, gestion de l'eau, valorisation de la biomasse, impacts du changement climatique,...).

Ce site héberge également Vivanat, la filiale de production d'amendements organiques du Groupe, en partenariat avec Suez organique. Cette dernière assure le recyclage de

différentes matières organiques vers des filières variées : compost adapté aux cultures et aux sols de la région, matières pour les bioénergies par exemple.

Ovalie Innovation est une filiale créée en partenariat avec Maïsador dans le but de soutenir et mettre en œuvre les projets d'innovation pour augmenter la compétitivité des activités agricoles et industrielles des deux groupes.

16 000T matière organique recyclée

2400 T biomasse valorisée en énergie

**230 projets solaires accompagnés
depuis 10 ans**





Nos agro-chaînes

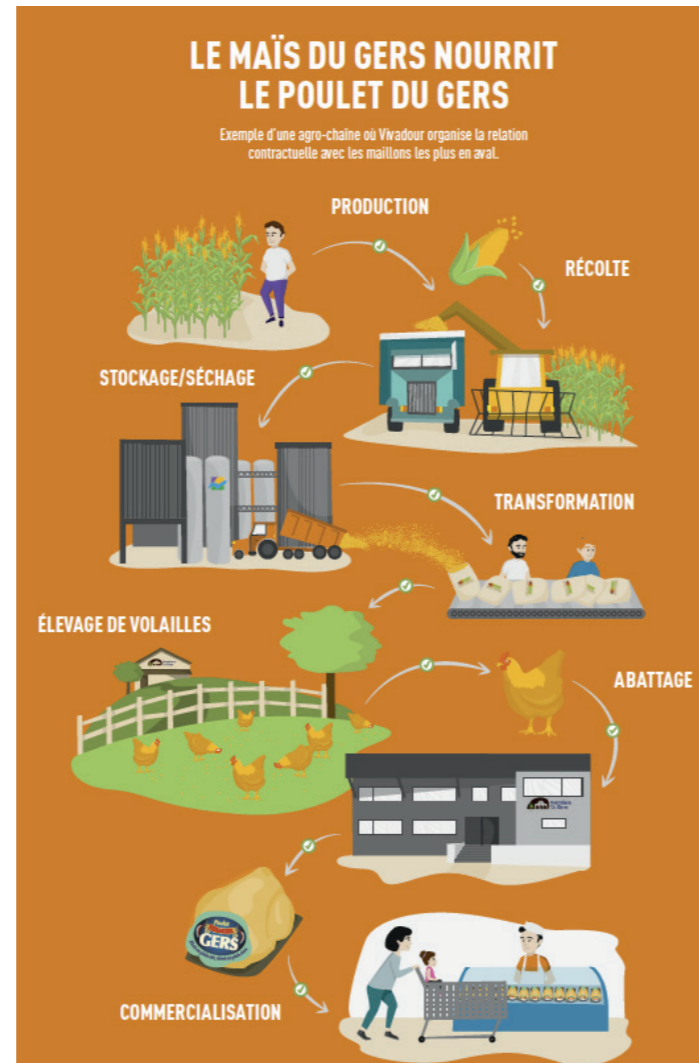
Conscient des enjeux liés à la concurrence d'un marché mondialisé pour ses agriculteurs et du handicap structurel de son territoire, le Groupe Vivadour a développé, depuis une dizaine d'années, une politique basée sur la construction d'agro-chaînes.

Les agro-chaînes mettent en relation les agriculteurs producteurs soit avec les agriculteurs qui utilisent ces productions, soit in fine vers des clients consommateurs dans un circuit court et local afin de répartir la valeur au profit des agriculteurs et de créer une différenciation avec le marché mondial en limitant la volatilité des prix.

Au sein de chaque agro-chaîne, le Groupe Vivadour organise la relation contractuelle avec les maillons les plus en aval. La compréhension et la prise en compte des besoins du consommateur, la traçabilité sur le mode de production, l'origine, l'existence d'un agriculteur au début de la chaîne de production, le travail de l'organisme stockeur sur le grain, et les attentes de l'industriel dans son processus de transformation définissent les agro-chaînes produit par produit.

Différentes agro-chaînes sont en place et défendent la production locale :

- maïs/volailles/palmipèdes
- céréales/meunerie/biscuiterie
- maïs/amidonnerie/éthanol
- oléagineux/huilerie/carburant
- soja/alimentation humaine.



Notre écosystème

DES PRODUCTIONS AGRICOLES DIVERSIFIÉES

SEMENCES

MULTIPLICATION DE SEMENCES GRANDES CULTURES

SEMENCES POTAGÈRES

CÉRÉALES ET OLÉOPROTÉAGINEUX

MAÏS

BLÉ

SOJA

LÉGUMES : MAÏS DOUX ET HARICOTS VERTS

PRODUCTIONS ANIMALES

PALMIPÈDES, VOLAILLES

BOVINS

POULES PONDEUSES

VITI-VINICULTURE

VINS

SPIRITUEUX

DES FILIÈRES DE VALORISATION

STATION SEMENCES (RÉCEPTION, TRI, ENROBAGE, CONDITIONNEMENT)

MAINTENANCE ET SÉLECTION VARIÉTALE SUR POIS ET HARICOTS
USINAGE ET CONDITIONNEMENT

SILOS DE SÉCHAGE ET STOCKAGE

TRANSFORMATION DANS LES USINES DE LÉGUMES PARTENAIRES

ABATTOIRS, DÉCOUPE, TRANSFORMATION AUPRÈS DE PARTENAIRES RÉGIONAUX

CONDITIONNEMENT AVEC UN PARTENAIRE

CAVES VITICOLES
VINIFICATION

DISTILLATION
EMBOUEILLAGE

DES DÉBOUCHÉS VARIÉS

ÉTABLISSEMENTS SEMENCIERS

DISTRIBUTEURS FRANCE ET INTERNATIONAL

NUTRITION ANIMALE
INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
EXPORT
BIOCARBURANT

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
GRANDE DISTRIBUTION

GRANDE DISTRIBUTION
COLLECTIVITÉS LOCALES (HÔPITAUX, ÉCOLES...)
RESTAURATION HORS DOMICILE (RHD)
MAGASINS GAMM VERT DU GROUPE VIVADOUR

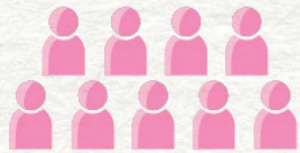
GRANDE DISTRIBUTION

EMBOUEILLERS
EXPORT
NÉGOCIANTS

GRANDE DISTRIBUTION
E-COMMERCE
HÔTELS-RESTAURANTS
MAGASINS GAMM VERT
CAVISTES

ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS :

- MAGASINS D'APPROVISIONNEMENT
- RÉSEAU DE TECHNICIENS
- PÔLE AGRONOMIE
- SERVICE AUX AGRICULTEURS
- LABORATOIRE CENOLOGIQUE
- MATÉRIEL D'ÉLEVAGE ET PHARMACIE VÉTÉRINAIRE



5 100 AGRICULTEURS

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

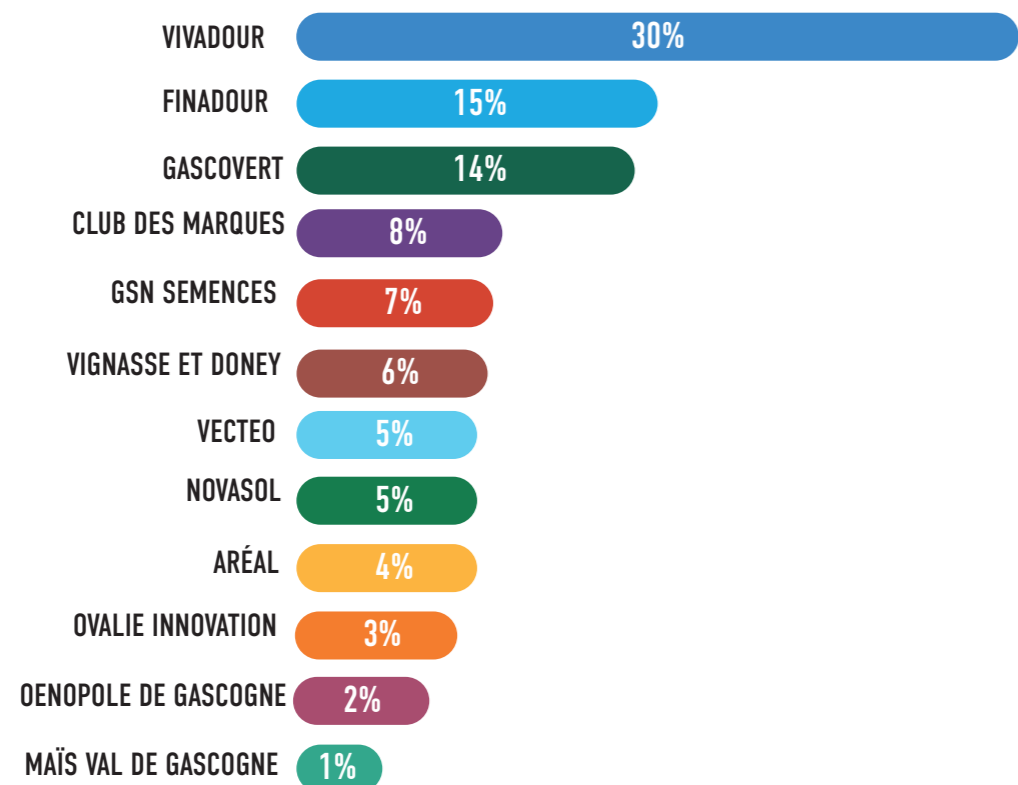
ACCOMPAGNEMENT VERS UNE AGRICULTURE DURABLE :

- GESTION DE L'EAU
- AGROÉCOLOGIE
- BIO ÉCONOMIE
- ÉNERGIES RENOUVELABLES



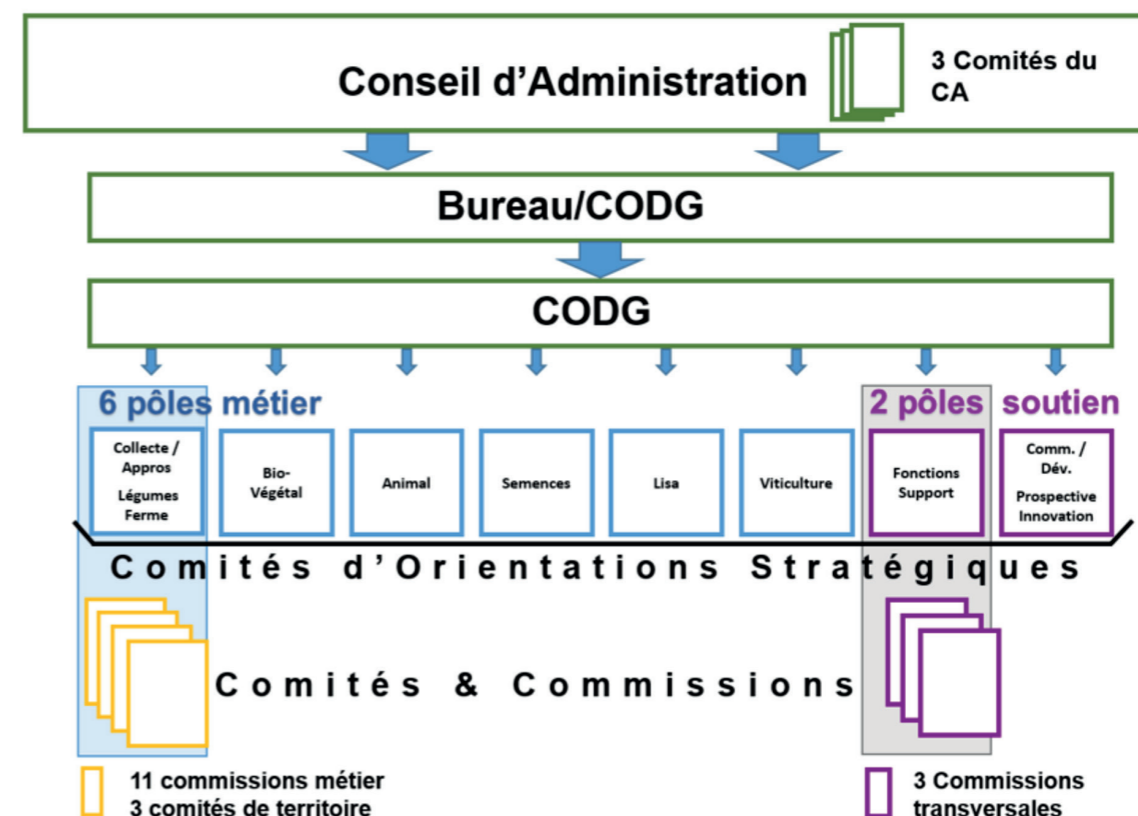
Nos ressources humaines

Au 30 juin 2021, le Groupe comptait 552 collaborateurs dans son périmètre consolidé.



Notre gouvernance

Vivadour est une coopérative agricole, un modèle original de gouvernance d'entreprise créée et détenue par les agriculteurs pour valoriser leurs productions agricoles. Ce modèle repose sur le principe démocratique 1 homme = 1 voix. L'orientation stratégique et le contrôle de la coopérative sont aux mains de ses adhérents, via le Conseil d'Administration. L'implication des adhérents dans le fonctionnement de la coopérative se traduit par leur participation aux sections spécialisées et commissions par activité.



Notre Conseil d'Administration

Les administrateurs composant le conseil d'administration sont représentatifs de la diversité des territoires et des productions du Groupe Vivadour. Ils jouent un rôle essentiel dans la gouvernance coopérative. Ils se réunissent une fois par mois en conseil d'administration pour définir ensemble la stratégie de la coopérative, être informés des actualités des métiers, valider les investissements. Ils sont également les représentants de la coopérative au sein d'instances régionales ou nationales.

Le Bureau du Conseil d'Administration

Le bureau est composé de 7 administrateurs. Deux fois par mois, les membres du bureau se réunissent avec le comité de direction générale pour suivre et préparer les dossiers à présenter au conseil d'administration. Outre les réunions du bureau, chaque élu préside un Comité d'Orientation Stratégique (COS) lié au pôle d'activité qui lui est confié. Animé en collaboration étroite avec le directeur métier, le COS a pour objectif de donner une analyse approfondie des décisions stratégiques à prendre par le conseil d'administration.

Le Comité de Direction Générale

Spécificité de notre groupe coopératif Vivadour, la direction générale collégiale est symbolisée par un comité de direction générale (CODG) composé de 5 directeurs. Cette organisation novatrice dans le modèle coopératif s'inscrit dans la continuité et la légitimité du fonctionnement collectif propre au système coopératif. Elle résulte d'un travail commun mené entre administrateurs et cadres dirigeants sur plusieurs mois. C'est au travers du rôle spécifique de chacun des membres et de leur expertise qu'est garanti le pilotage du groupe.

En relation étroite et permanente avec les membres du bureau et le conseil d'administration, le CODG a pour rôle d'amener les réflexions stratégiques ainsi que la mise en œuvre de ces orientations décidées par le conseil d'administration.

Les Comités d'Orientation Stratégique

Outre les réunions du bureau, chaque élu préside un Comité d'Orientation Stratégique (COS) lié au pôle d'activité qui lui est confié. Animé en collaboration étroite avec le directeur métier, le COS a pour objectif de donner une analyse approfondie des décisions stratégiques à prendre par le conseil d'administration. Les membres du bureau forment ainsi une instance impliquée et engagée au sein de la gouvernance de notre groupe.

Les Comités de Territoire

Les trois comités de territoire grandes cultures sont les instances de proximité avec les adhérents. Des dossiers concernant l'activité collecte-agrofournitures y sont présentés en lien avec la stratégie de la coopérative.

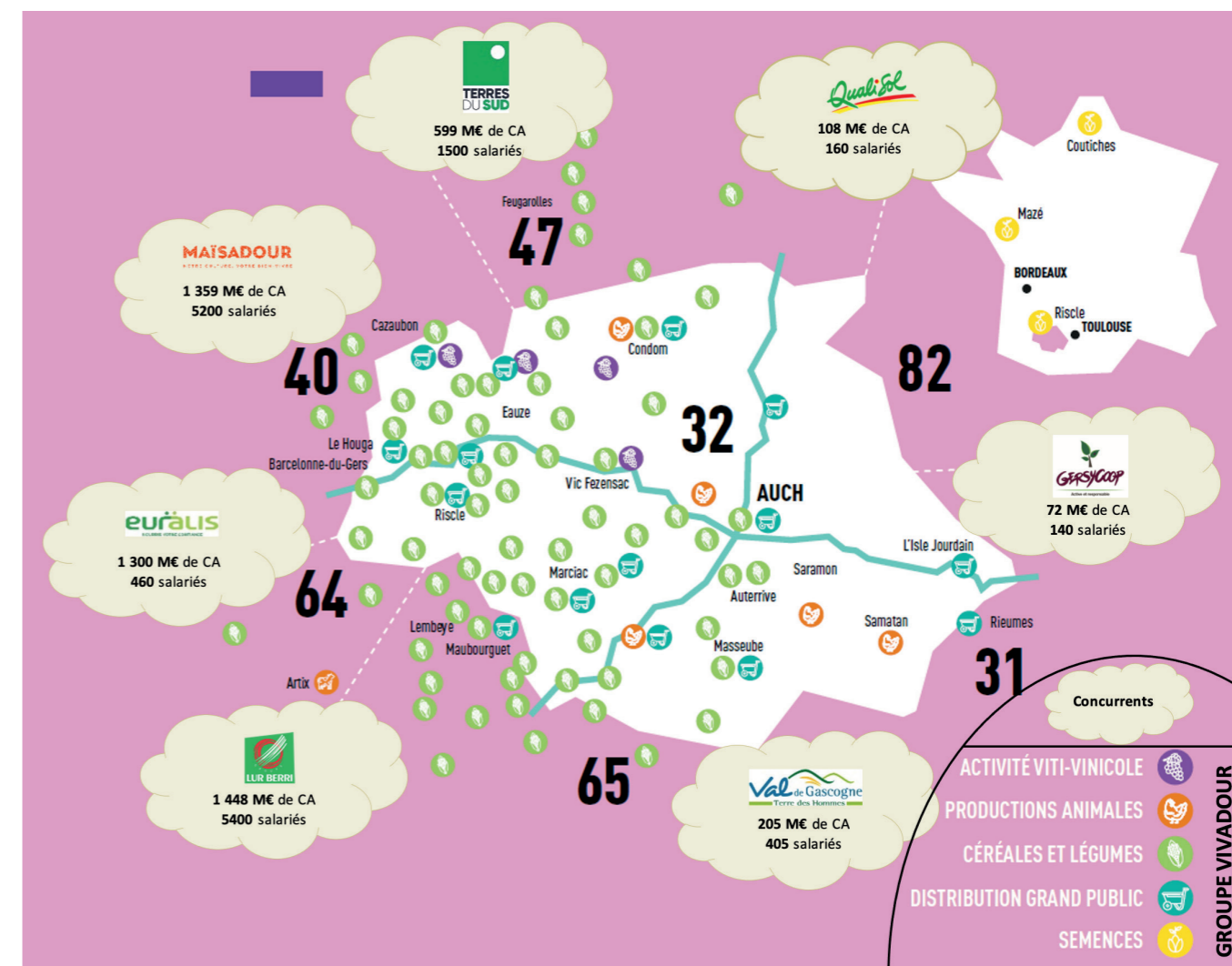
Ces rendez-vous constituent des lieux d'échanges privilégiés entre les adhérents représentatifs des sections de Vivadour, les élus et les cadres de la coopérative. Trois référents de territoire, membres du conseil d'administration, président ces comités.

Les Commissions

Les commissions sont destinées à assurer la représentativité des membres de l'organisation de producteurs. Elles traitent des sujets liés au choix de production et à diverses thématiques pour les soumettre au Conseil d'Administration.

Notre territoire et son contexte concurrentiel

Le Groupe coopératif Vivadour est présent sur un vaste territoire. Il s'étend des Pyrénées à la Garonne, de l'est des Landes aux portes de Toulouse, avec un ancrage fort dans le département du Gers.



Nos parties prenantes

De par notre fonctionnement coopératif, nous prêtons une attention particulière à la satisfaction des attentes de nos parties prenantes. Le développement d'une relation constructive et pérenne avec chacune d'entre elles nous permet de nous adapter au mieux face à l'évolution des marchés.



Nos engagements

Engagement social

Nous nous engageons à agir pour la sécurité et l'épanouissement de nos collaborateurs.
Objectif : Généraliser la tenue des Comités de Sécurité Restreints - CSR pour améliorer les conditions de travail en sécurité et examiner les situations de presque accident.

Engagement environnemental

Nous nous engageons à rechercher et appliquer des solutions afin de limiter notre impact environnemental et à inciter nos adhérents à les utiliser.

Objectif : Développer la micro-méthanisation sur les exploitations

Engagement territorial

Nous nous engageons à contribuer à la vie de notre territoire en privilégiant les achats locaux lorsque les conditions le permettent et en accompagnant nos adhérents dans le développement de leurs activités.
Objectif : Favoriser les cultures du Sud-Ouest pour fournir l'alimentation destinée aux productions animales

Engagement parties prenantes

Nous nous engageons à respecter les intérêts et les valeurs de nos parties prenantes.

Objectif : Mettre en œuvre le Code de Conduite

Le Groupe Vivadour étant, grâce à sa structure coopérative, naturellement impliqué dans le développement de son territoire et le soutien de ses adhérents, a choisi de s'appuyer sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés, en 2015, par les Nations Unies pour orienter sa démarche RSE.



Dans un premier temps, afin de concentrer nos efforts, seuls trois ODD ont été privilégiés :



- 7- Énergie propre et d'un coût abordable
- 9 - Industrie, innovation et infrastructures
- 12 - Consommation et production responsables

Les thématiques s'y rapportant dans ce document sont signalées par leurs icônes ci-dessus dans les paragraphes concernés.





Notre méthode de priorisation des risques

De nombreux sujets, très variés, entrent dans le périmètre de la RSE. Afin de nous assurer de la pertinence de nos actions au regard des risques sociaux, sociétaux et environnementaux que nous sommes susceptibles de rencontrer, nous avons donc procédé à une hiérarchisation de ces risques. La cotation des risques a été révisée par l'ensemble des interlocuteurs représentant chacun une filière ou une fonction support susceptible de jouer un rôle dans la RSE du Groupe afin d'actualiser leur cartographie.

Les 40 risques identifiés sont classifiés selon trois critères notés de 1 (faible) à 4 (fort) :

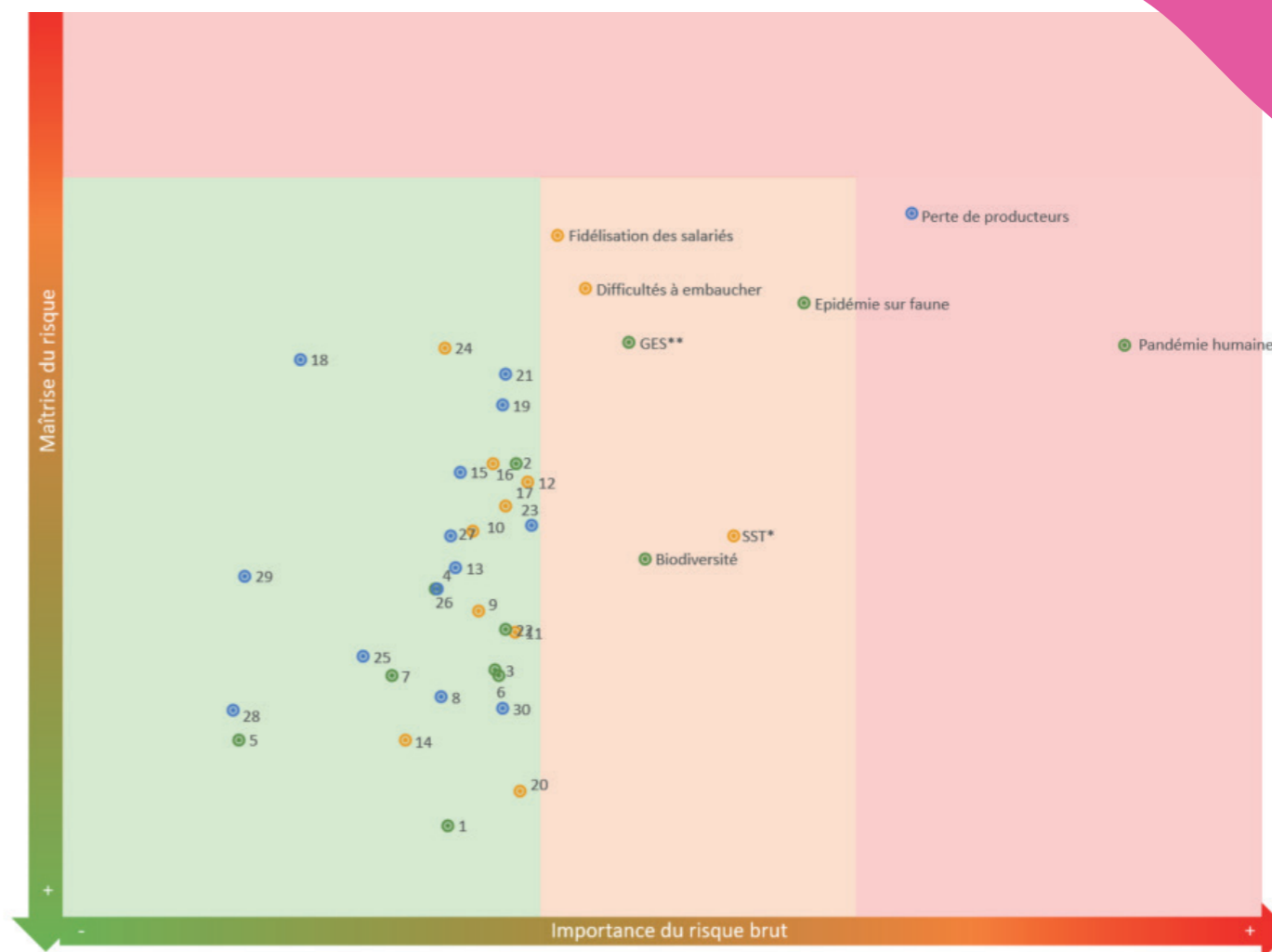
- Fréquence : probabilité que l'évènement se produise
- Gravité : impact sur les activités du Groupe
- Détection : niveau de difficulté pour identifier la survenance de l'évènement

Chacun des risques pouvait donc obtenir une note globale située entre 1 et 64.

Malgré une légère variation de la notation des risques, la nouvelle cartographie n'a dévoilé aucune modification des risques principaux à prendre en compte dans ce document. Ainsi, deux risques ont obtenu une note supérieure à 20 et sont considérés comme majeurs. Six risques ont obtenu une note supérieure à 12 et peuvent donc avoir un poids non négligeable sur le Groupe. Huit risques constituent donc les axes de travail prioritaires de l'exercice 2020-2021.

Pour une meilleure perception de l'importance de ces risques, nous les avons mis en balance avec le niveau de maîtrise que nous en avons. La plupart de ces risques ont déjà fait l'objet d'une attention particulière qui doit être renforcée.







Risques Groupe Vivadour



* SST = Santé Sécurité au Travail
** GES = Gaz à Effet de Serre

- | | | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|---|---|
| 1 : Pratiques culturales | 9 : Discrimination | 17 : Sécurité des installations | 25 : Plainte voisinage |
| 2 : Ressources en eau | 10 : Conditions de travail | 18 : Attaque médiatique ciblée | 26 : Perte client pour cahier des charges |
| 3 : Pollution de l'eau | 11 : Insatisfaction des salariés | 19 : Attaque médiatique non ciblée | 27 : Perte client pour relationnel |
| 4 : Pollution des sols | 12 : Perte de compétences | 20 : Qualité/ sécurité des produits | 28 : Perte client pour perte de certification |
| 5 : Gestion des déchets | 13 : Conflit, grève | 21 : Bien-être animal | 29 : Gaspillage alimentaire |
| 6 : Contamination de la flore | 14 : Droits de l'Homme | 22 : Corruption, fraude, détournement de fonds | 30 : Divulgence d'informations |
| 7 : Incendie, explosion | 15 : Conflit provoqué par un salarié | 23 : Fuite de données confidentielles RGPD | |
| 8 : Infestation de nuisibles | 16 : Conflit subi par un salarié | 24 : Crise chez fournisseur ou société partenaire | |

Nos enjeux prioritaires

Thème	Risques	Causes possibles	Indicateurs
Environnement	Appauvrissement de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution - Utilisation de produits phytosanitaires - Épidémies sur faune ou flore 	Évolution des hectares convertis en bio 
	Émissions de Gaz à Effet de Serre	<ul style="list-style-type: none"> - Pollutions - Matériel obsolète 	g de CO2 / kg transportés g CO2 / kg récolté et séché 
	Épidémie sur faune	<ul style="list-style-type: none"> - Appauvrissement de la biodiversité - Proximité des animaux - Mesures d'hygiène inadaptées ou non respectées - Non-respect de la réglementation 	% d'analyses conformes nettoyage et désinfection 
Social	Difficultés à embaucher	<ul style="list-style-type: none"> - Faible dynamisme du département - Réputation du monde agricole - Métiers spécifiques 	% de postes permanents pourvus (indicateur non disponible pour 2020-2021)
	Fidélisation des salariés	<ul style="list-style-type: none"> - Forte concurrence sur les besoins de main d'œuvre - Faible dynamisme du territoire - Faible densité de population du territoire 	Turnover des salariés Turnover des cadres
	Santé et sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> - Inadaptation du matériel - Imprudence des salariés - Manque d'information ou de formation 	Taux de fréquence des accidents de travail Taux de gravité des accidents de travail
Sociétal	Pandémie humaine	<ul style="list-style-type: none"> - Situation sanitaire territoriale - Proximité des personnes - Mesures d'hygiène insuffisantes 	% salariés admissibles au télétravail
	Perte de producteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Rémunération ou accompagnement insuffisants - Insatisfaction pour certains services - Meilleurs avantages de la concurrence - Non reconnaissance de la gouvernance - Absence de repreneurs - Non culture de certaines parcelles 	Évolution du nombre d'apporteurs   

Relation agriculteurs

Le Groupe fait face, depuis quelques années, à une baisse légère mais constante du nombre d'apporteurs du fait de multiples facteurs qui fragilisent les exploitations agricoles et la relation que le Groupe entretient avec elles. En effet, les coopératives concurrentes sur le territoire, l'évolution des tendances de consommation, l'inadaptation des prestations proposées et des rémunérations des agriculteurs et les difficultés que ceux-ci rencontrent pour trouver un repreneur ont parfois raison de la santé des exploitations ou de leur fidélité envers le Groupe.

Dans une optique de pérennisation de la relation avec ses apporteurs, le Groupe s'appuie sur les trois Objectifs de Développement Durable qu'il a choisi de privilégier.

Ainsi, différents services sont proposés aux adhérents (traçabilité avec l'outil d'aide à la décision SMAG, l'aide à l'obtention de la certification Haute Valeur Environnementale) afin de leur faciliter la gestion de leur exploitation ainsi qu'un accompagnement à la reprise d'une exploitation pour les jeunes agriculteurs, la vente de matériel et produits agricoles ou la mise à disposition d'un système informatisé de gestion des exploitations.

Nous proposons également à nos adhérents de les accompagner pour l'installation de pompes solaires pour l'irrigation ou la création de centrales de micro-méthanisation.

Par ailleurs, le service Environnement et Innovations développe diverses innovations afin de proposer des solutions adaptées aux besoins des adhérents, notamment dans le domaine de la gestion de la consommation d'eau et d'énergie.

Dans tous les métiers du groupe, les réunions d'information avec les agriculteurs sont nombreuses et permettent de conserver un lien de proximité.



8 Centres de méthanisation sur les exploitations Multi bénéfiques !

- Valorisation des déchets organiques
- Électricité verte
- Production d'amendements organiques pour les cultures

125 Productions d'électricité solaire sur les exploitations

- Accompagnement des adhérents dans l'installation de panneaux solaires sur leurs bâtiments
- Électricité verte et réduction de la facture d'électricité des élevages

8 installations d'irrigation via pompage solaire sur les exploitations

- Accompagnement des adhérents dans l'installation de panneaux solaires sur leurs bâtiments d'élevage
- Électricité verte sans nécessité d'avoir recours au réseau électrique filaire

Accompagnement des jeunes agriculteurs

- Conseil lors de la reprise d'une exploitation
- Pérennisation des surfaces agricoles du territoire

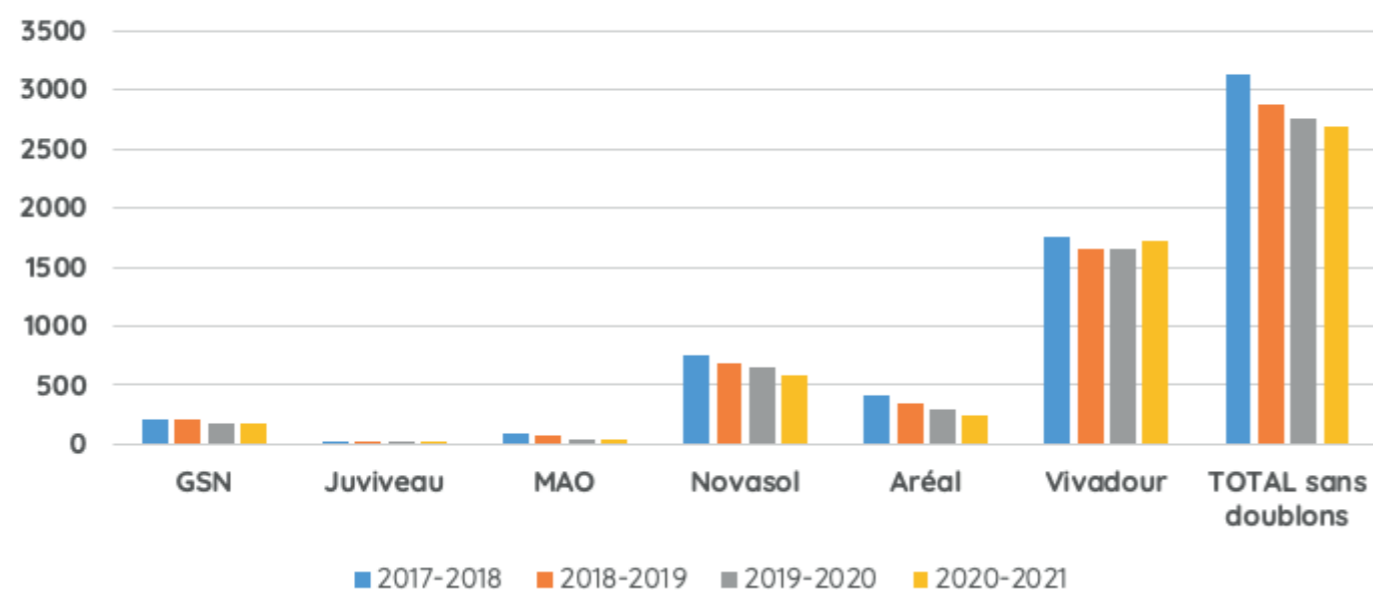
Outils d'aide à la décision

- Optimisation de la consommation d'intrants
- Optimisation de l'irrigation
- Préservation des sols
- Préservation des ressources en eau
- Smag Farmer, Irrelis...

Livraison directe et drive de produits d'agrofouritures

- Adaptation sanitaire au contexte Covid-19
- Gain de temps
- Information sur la disponibilité des produits

Evolution du nombre d'apporteurs*



* Les apporteurs des Vignerons du Gerland sont intégrés au chiffre des apporteurs Vivadour.

Indicateur clé de performance Évolution du nombre d'apporteurs			
Métiers concernés :	DT, Viti, PA, Semences		
Définition :	Agriculteurs apporteurs (vente de leur production à l'une des filières du Groupe)		
Formule :	$\frac{\text{Apporteurs } 20/21 - 19/20}{\text{apporteurs } 19/20} * 100$		
Entre 17/18 et 18/19	Entre 18/19 et 19/20	Entre 19/20 et 20/21	Objectif 2025
-7,89 %	-4,09 %	- 3,04 %	Stabiliser le nombre d'apporteurs

Pandémie humaine

Le Groupe a été impacté par la crise sanitaire du COVID-19 sur le début de l'exercice 2020-2021.

Toutes les actions mises en place lors du précédent exercice ont perduré sur l'exercice 2020-2021 : maintien de la cellule de crise, communication auprès des salariés, télétravail, gestes barrières, ...

La cellule de crise s'assure de la veille et de l'application du protocole national pour assurer la santé des salariés face à l'épidémie COVID-19.

Une page de l'Intranet CORONAVIRUS a été dédiée à cette crise pour tous les salariés avec toutes les informations réglementaires et les consignes internes.

Pendant cette période, des indicateurs (RH, EPI, etc.) ont été suivis hebdomadairement et transmis aux parties prenantes (IRP, Médecin du travail)

217 collaborateurs parmi les 552 faisant partie du périmètre étudié ont la possibilité de bénéficier des mesures de télétravail.

Pour assurer la continuité des activités dans les différentes filières et filiales, des règles ont été mises en place et appliquées par le personnel et les parties prenantes (agriculteurs, fournisseurs, prestataires, etc.) afin de minimiser le risque de contamination.

Des recommandations, sous forme de flash, ont été diffusées aux agriculteurs pour les informer des risques sanitaires pendant les périodes de forte activité (collecte, castration du maïs, etc.).

Indicateur clé de performance % de l'effectif admissible au télétravail	
Métiers concernés :	Tous
Définition :	Effectif dont les missions et le matériel sont adaptés au télétravail
Formule :	$\frac{\text{Effectif pouvant être en télétravail}}{\text{Effectif total}} \times 100$
	2020/2021
	39,50 %
	Objectif 2022
	Mettre en place une politique de télétravail

Fidélisation des salariés

La fidélisation des salariés, temporaires notamment, constitue un enjeu majeur sur le territoire gersois où sont implantés la plupart des sites. La zone géographique d'implantation du Groupe étant, en effet, peu attractive pour les collaborateurs et leurs conjoints, nous devons faire face à un fort turnover pour certains métiers.

Pour cela, l'esprit coopératif du Groupe ainsi qu'un management participatif constituent des atouts considérables. Des avantages sociaux et des CSE* engagés viennent appuyer ces intérêts afin d'offrir une certaine qualité de vie à chacun et ainsi les encourager à rester au sein du Groupe.

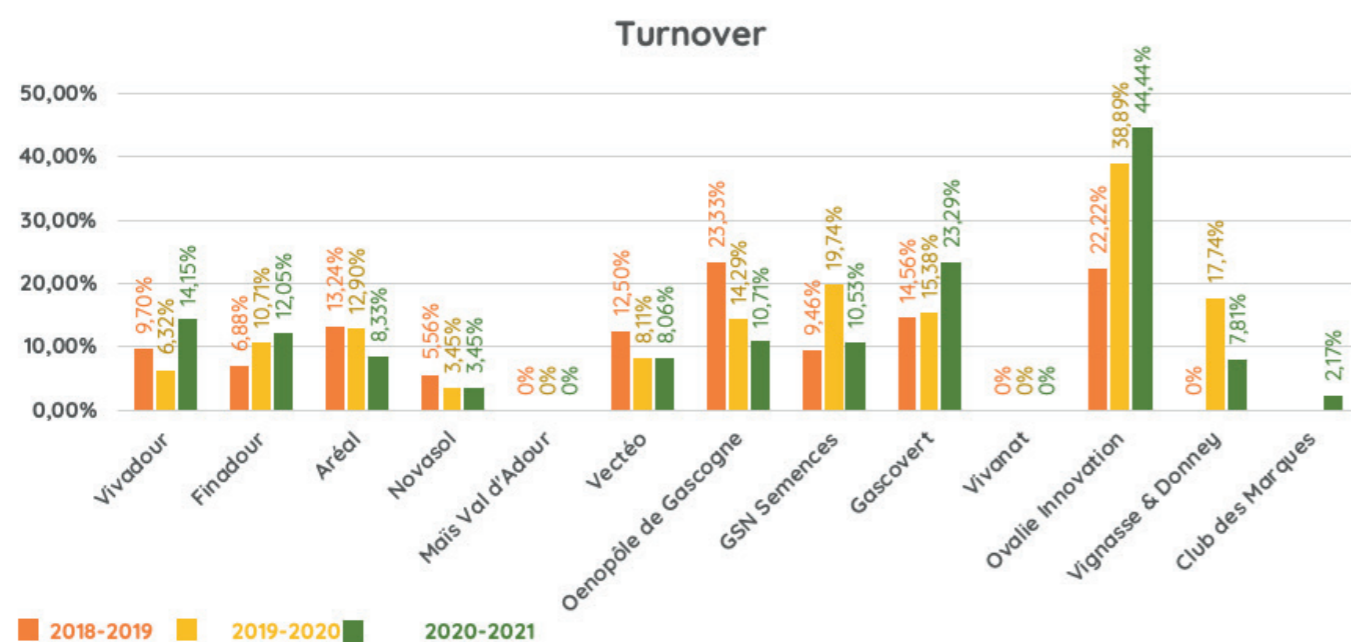
La crise sanitaire à laquelle le monde a fait face, et notamment le confinement, a permis de mieux étudier les opportunités de télétravail qui s'offrent au Groupe. Un dispositif encadrant des pratiques de télétravail est donc en cours de réflexion pour une mise en application dès l'exercice 2021-2022.

Une Commission Sociale comprenant la direction des ressources humaines et quatre membres du bureau a été créée afin de mettre en place des actions destinées à fédérer les équipes.

Le service des ressources humaines s'est structuré en créant un pôle développement RH afin de conseiller et d'accompagner au quotidien les managers et les collaborateurs.

* CSE = Comité Social et Economique. Instance représentative du personnel

**Le départ d'un cadre correspond à une démission, un licenciement, une fin de contrat



Le turnover comprend les fins de contrats prévues (CDD, période d'essai) et les contrats d'alternance. Ovalie Innovation, afin de soutenir son activité Environnement et Innovations, recrute des alternants missionnés sur différents projets de recherche. Son turnover est donc relativement élevé du fait de ce fonctionnement par projets.

Indicateur clé de performance Turnover

Métiers concernés :	Tous	
Définition :	Taux de rotation du personnel Entrées = CDI, CDD, alternants Sorties = retraite, licenciements, rupture conventionnelle, fin de CDD, fin de période d'essai, décès, démission...	
Formule :	$\frac{(Nb\ entrées + nb\ sorties)/2}{Effectif\ au\ 01\ 07\ 20} * 100$	
	2019-2020	2020-2021
	11,37%	11,74%
		Objectif 2025
		Atteindre 10% max pour chacune des entités du périmètre (sauf exceptions fonctionnelles)

Indicateur clé de performance Turnover des cadres

Métiers concernés :	Tous	
Définition :	Taux de rotation du personnel ayant un intitulé de poste de cadre	
Formule :	$\frac{(Nb\ entrées\ cadres + nb\ sorties\ cadres)/2}{Effectif\ cadre\ au\ 01\ 07\ 20} * 100$	
	2020-2021	Objectif 2025
	12,02 %	10% max

Marque employeur

Divers facteurs freinent le développement de la marque employeur du Groupe. En effet, le territoire de la coopérative est situé dans une vaste zone rurale peu attractive car faiblement pourvue en infrastructures. Le monde agricole pâtit également d'une mauvaise réputation vis-à-vis du grand public et nécessite des métiers techniques spécifiques peu valorisés auprès des jeunes donc devenus rares. Les difficultés à embaucher et conserver les collaborateurs constituent, de ce fait, un obstacle permanent au développement du Groupe. Sur cette période a été mis en place un groupe de travail composé du service communication et RH afin de développer la marque employeur sur les réseaux sociaux et via un bulletin interne diffusé tous les 2 mois (3 bulletins envoyés à juin 2021).

Un travail est notamment fait pour attirer la jeune génération en proposant des stages et contrats d'alternance sur divers métiers du Groupe. Au cours de l'exercice 2020/2021, ce sont donc 38 stagiaires et 14 alternants qui ont pu mettre en pratique leurs connaissances au sein du Groupe.

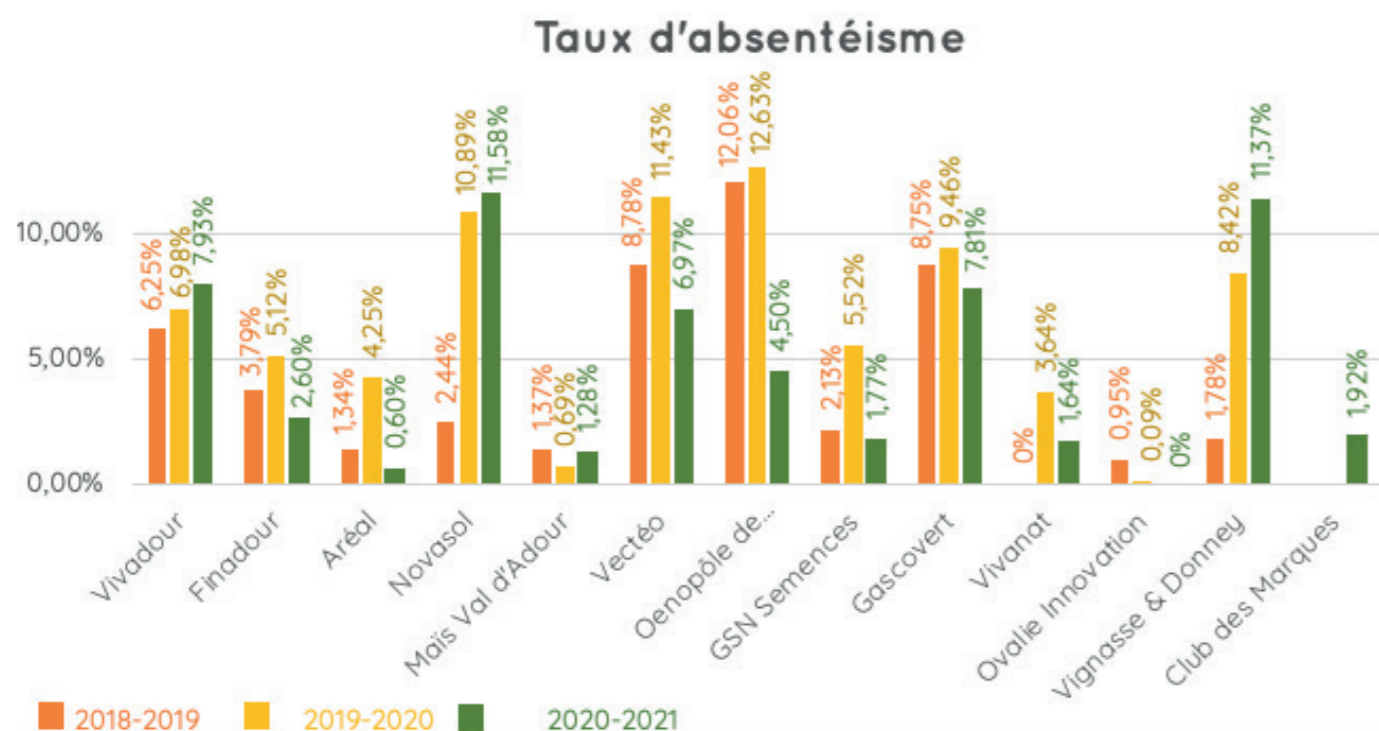
La communication s'accroît également progressivement à

travers différents canaux afin de faire connaître les activités du Groupe auprès d'un public plus large et d'attirer des talents parmi les Millenials. Les offres d'emploi du Groupe sont ainsi publiées sur divers sites de recrutement, le site Internet du Groupe, l'Intranet du Groupe et les réseaux sociaux afin de toucher un public le plus diversifié possible.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences permet de planifier et d'anticiper les embauches. Du fait de la forte saisonnalité des activités du Groupe, certains postes sont proposés chaque année sur la période de collecte.

L'implication du Groupe dans certaines causes permet également d'impliquer et de fédérer les collaborateurs. Une collecte de bouchons de bouteilles est notamment organisée sur différents sites pour soutenir l'association Bouchons d'amour qui finance, grâce à la revente des bouchons, du matériel pour les personnes en situation de handicap.

Le taux d'absentéisme de l'exercice a régressé dans la plupart des entités du Groupe du fait de la diminution des arrêts pour garde d'enfants lié à la crise sanitaire.



* Absences prises en compte dans le taux d'absentéisme : arrêts maladie, arrêts maladie professionnelle, congés maternité et paternité, arrêts pour accident de travail

	Effectif * au 30/06/2020	Effectif au 30/06/2021	Dont alternants sur l'exercice	Stagiaires au 30/06/2021
Vivadour	159	166		10
Finadour	82	82	2	6
Aréal	24	25		
Novasol	29	26		1
Maïs Val d'Adour	3	3		
Vectéo	31	26		2
Oenopôle de Gascogne	14	13		3
Chai 931	0	0		
GSN Semences	37	39	2	9
Gascovert	71	76	2	
Vivanat	3	-		
Ovalie Innovation	9	17	7	6
Vignasse & Donney	32	33	1	
Club des Marques	-	46	0	1
Groupe	494	552	14	38

* Effectif : CDI, CDD, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage.

Indicateur clé de performance % de postes permanents pourvus	
Métiers concernés :	Tous
Définition :	Offres d'emploi permanent ayant abouti à un contrat de travail
Formule :	$\frac{\text{Nb offres emploi permanent pourvues}}{\text{Nb total offres emploi permanent}} \times 100$
2020-2021	Objectif
Donnée non disponible	

Santé et sécurité au travail

Dans le contexte actuel de Covid 19, la préservation de la santé des collaborateurs fait l'objet, plus que jamais, de toutes les attentions.

Les mesures d'hygiène ont été renforcées et chaque collaborateur a été formé et impliqué dans la démarche pour assurer sa santé pendant cette période sanitaire instable.

Cependant, la vigilance et les mesures qui étaient déjà en place dans le Groupe pour la santé et la sécurité des collaborateurs n'ont pas été mises de côté pour autant.

La sécurité du matériel est vérifiée régulièrement et les équipements de protection individuelle (EPI) sont fournis aux collaborateurs afin de sécuriser au maximum leur travail. Tous les accidents de travail sont également analysés afin de comprendre ce qui aurait pu être évité et agir en conséquence.

Des Comités de Sécurité Restreints (CSR) sont périodiquement réalisés pour toutes les activités du groupe. Ces CSR permettent d'accroître la vigilance des équipes en termes de sécurité

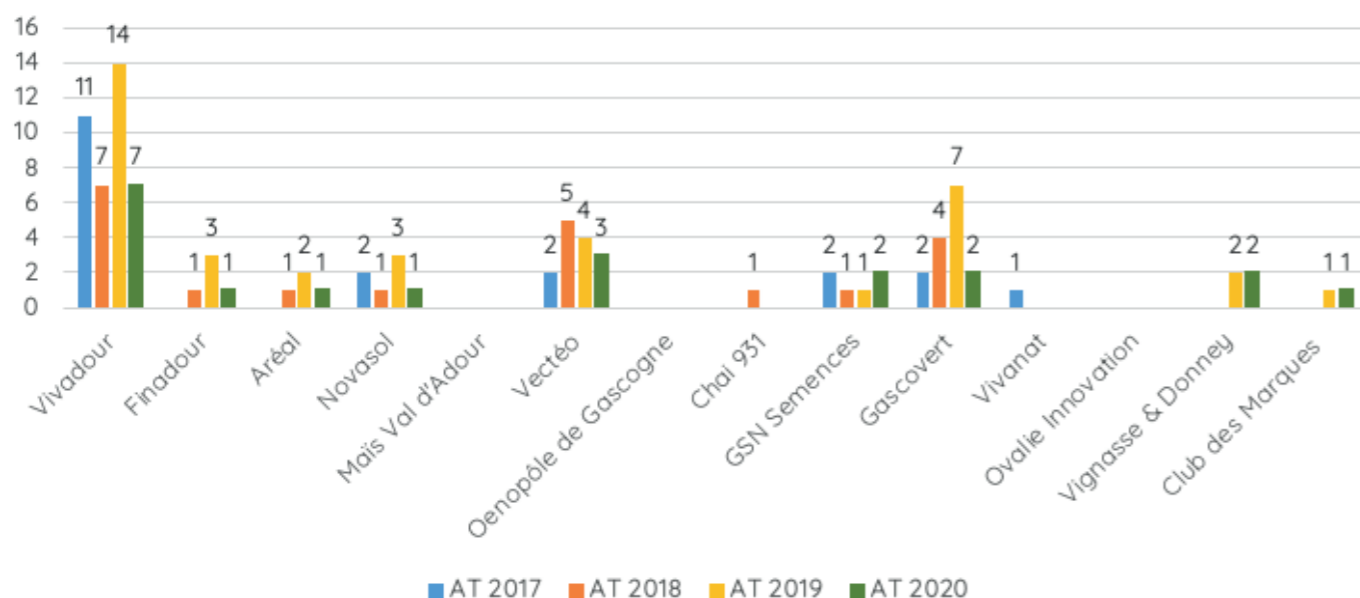
et travailler le plan de prévention des risques professionnels dans le but de faire progresser la sécurité au sein des filiales.

Le CSE de chaque Unité Economique et Sociale du Groupe se réunit quatre fois par an pour aborder les questions de santé et sécurité au travail en présence de l'inspection du travail et des préventeurs de la Mutualité Sociale Agricole.

Une cartographie des risques liés aux différentes activités du Groupe est effectuée et mise à jour régulièrement afin d'anticiper au maximum leur survenance et de mettre en œuvre des plans d'action adaptés.

Un accompagnement est proposé aux salariés étant en arrêt pour Troubles Musculo-Squelettiques, Risques Psycho-Sociaux ou cancer. Une aide à la reprise du travail est également offerte après un arrêt de plus de 90 jours, ainsi qu'un suivi médical coordonné avec la Médecine du Travail. Un interlocuteur Santé et Vie au travail est également à la disposition de tous les collaborateurs.

Evolution du nombre d'AT par société ayant des salariés



* Personnel temporaire et permanent, avec et sans arrêt, accidents de trajet compris ** CSSCT : Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

$$\text{Taux de fréquence AT} = \frac{\text{Nombre d'accidents avec arrêt}}{\text{Nombre d'heures travaillées}} \times 1\,000\,000$$

$$\text{Taux de gravité AT} = \frac{\text{Nombre de journées perdues}}{\text{Nombre d'heures travaillées}} \times 1\,000$$

Indicateurs clé	Taux de fréquence 2019	Taux de fréquence 2020*	Taux de fréquence secteur**(2019)	Objectif 2023	Taux de gravité 2019	Taux de gravité 2020*	Taux de gravité secteur**(2019)	Objectif 2023
Vivadour	26,89	19,13			0,39	0,55		
Finadour	20,09	6,80			0,04	0,004		
Aréal	16,75	19,60			0,04	0,01		
Novasol	33,60	17,27			0,32	0,04		
Mais Val d'Adour	0	0			0	0		
Vectéo	17,99	32,26			0,23	1,98		
Oenopôle de Gascogne	0	0			0	0		
Chal 931	0	0			0	0		
GSN Semences	12,07	23,03			0,87	0,28		
Gascovert	38,24	13,88			1,14	0,03		
Vivanat	0	Cf. Vivadour			0	Cf. Vivadour		
Ovalie Innovation	0	0			0	0		
Vignasse & Donney	40,25	39,21			0,39	1,56		
Club des Marques	-	15,06			-	0,11		
Groupe	24,72	17,50	26	25	0,43	0,44	1,7	maxi 0,50

* Les données sont calculées sur l'année civile. Elles ne prennent en compte que les AT (accidents de trajet inclus) pour le personnel permanent et temporaire. Les journées perdues comptabilisées sont pondérées à la baisse par le nombre de journées travaillées théoriques (203/365 jours). Le nombre d'heures travaillées pris en compte correspond au nombre d'heures payées théorique (sur 13 mois au lieu de 12).

** Les comparaisons se font avec les chiffres du secteur Services, Commerces et Industries alimentaires présentés par l'Assurance Maladie

Nombre de Sauveteurs Secouristes du Travail au 30/06/2021

Vivadour	46
Finadour	13
Aréal	12
Novasol	7
Mais Val d'Adour	3
Vectéo	4
Oenopôle de Gascogne	3
GSN Semences	8
Gascovert	17
Ovalie Innovation	0
Vignasse & Donney	0
Club des Marques	10
Groupe	123



Émissions de GES

Le calcul des émissions de gaz à effet de serre générés par une activité est assez complexe à réaliser car les sources de rejet sont multiples et les données sont souvent difficiles à trouver et consolider. Nous avons identifié et évalué nos deux principales sources de rejet de ces gaz que sont les séchoirs à grains et l'activité transport afin d'avoir un premier aperçu de notre impact et une première approche de la méthodologie nécessaire à la réalisation d'un Bilan Carbone.

Vectéo, la société de transport du Groupe a été challengée pendant 3 ans dans ses efforts pour réduire ses émissions de GES et ses consommations de carburant grâce à la charte Objectif CO2. Elle s'est réengagée dans cette démarche pour 3 ans supplémentaires. Même si les objectifs initialement fixés n'ont pas tout à fait été atteints, le bilan reste tout de même positif. La flotte de véhicules a été renouvelée par des véhicules respectant la norme Euro VI et les chauffeurs

sont toujours incités à pratiquer l'éco-conduite, limitant ainsi les rejets d'oxydes d'azote, de monoxyde de carbone, de particules fines et de composés organiques volatils. Lorsque la situation le permet, les livraisons portuaires sont organisées de façon à limiter les kilomètres effectués à vide en acheminant des marchandises pour la coopérative sur le trajet retour.

Dans une même logique d'optimisation des consommations, lorsque les conditions le permettent, les produits devant être séchés sont envoyés en priorité vers les séchoirs qui consomment le moins. Une quarantaine de séchoirs était en fonctionnement au cours de l'exercice 2020-2021. Ceux fonctionnant au fuel seront fermés définitivement en 2022 pour limiter les consommations et la pollution mais aussi les risques sanitaires.

Indicateur clé de performance CO2 émis par kg transporté *



Métiers concernés :	Vectéo	
Définition :	Quantité de CO2 émise pour chaque kg transporté	
Formule :	$\frac{\text{Total g CO2 émis}}{\text{Total kg transportés}}$	
	2019-2020	2020-2021
	5,22 g CO2e/kg	5,52 g CO2e/kg
		Objectif 2025
		Réaliser un Bilan Carbone

Indicateur clé de performance CO2 émis par kg récolté et séché**



Métiers concernés :	DT	
Définition :	Quantité de CO2 émise pour chaque kg récolté et séché	
Formule :	$\frac{\text{Total g CO2 émis}}{\text{Total kg récoltés}}$	
	2019-2020	2020-2021
	38,80 g CO2e/kg	35,54 g CO2e/kg
		Objectif 2025
		Réaliser un Bilan Carbone

*Les émissions totales sont obtenues grâce au tableau de calcul automatique de Bilan Carbone. Les émissions par kilogramme transporté sont obtenues en divisant le total des émissions calculées sur le transport par le tonnage total transporté par Vectéo sur l'exercice.

**Les émissions par kilogramme récolté et séché sont obtenues en divisant le total des émissions calculées sur l'énergie des séchoirs par le tonnage total récolté pour être séché (maïs, soja, sorgho, tournesol). Le chiffre inclut les séchoirs de la coopérative Les Silos Vicois qui sèche une partie des céréales pour les sociétés faisant partie du périmètre.

La variation significative d'émissions de CO2 sur l'activité des séchoirs s'explique par de nombreux facteurs indépendants des types d'énergie utilisées et des volumes séchés.

Énergie utilisée	Facteur d'émission amont	Facteur d'émission combustion	Unité
Butane	0,51	3,02	KgCO2e/kg
Propane	0,49	2,97	KgCO2e/kg
Gaz naturel - 2015	0,040	0,187	KgCO2e/kWh PCI
Fioul domestique	0,571	2,680	KgCO2e/litre
Gazole routier	0,66	2,50	KgCO2e/litre

Une filière Biomasse a été mise en place au sein du Groupe. 2 000 T de biomasse ont ainsi déjà été valorisées en énergie pour la production de biométhane ou d'électricité renouvelable.

125 projets solaires ont été accompagnés dans le Groupe ces 10 dernières années. Plus de 2MWc (méga Watts crête) d'installations photovoltaïques sont fonctionnels sur les bâtiments de la coopérative et des adhérents et 300 000 kWh sont générés chaque année par les installations photovoltaïques de l'usine semences et la ferme expérimentale à Riscle.

Biodiversité

D'après les experts de la biodiversité, environ la moitié des espèces vivantes actuelles pourraient avoir disparu d'ici un siècle du fait, entre autres, de la destruction des milieux naturels, de leur pollution ou de la surexploitation des espèces. Le Groupe Vivadour étant grandement dépendant de ces milieux, il apporte une attention particulière à leur préservation.

Il est donc engagé dans des référentiels incluant des critères de préservation de la biodiversité et de l'environnement tels que Lu Harmony, Sustainable Agriculture Initiative, Haute Valeur Environnementale ou 2BSvs (durabilité) pour la filière végétale et les volailles et bovins Label et les canards gras IGP ou Label pour la filière animale.

Au-delà de ces référentiels, diverses pratiques permettant de soutenir la biodiversité font partie de l'identité du Groupe. Ainsi, l'unité de compostage recycle plus de 15 000 tonnes de matières organiques par an, qui permettent de produire environ 6 000 tonnes d'engrais organiques et enrichissent les sols en matière organique support de l'activité des vers de terre.

La filière semences, de par son agrément de mainteneur officiel de variétés potagères, contribue, elle aussi, grandement à la préservation de la biodiversité.

Les surfaces dédiées aux cultures biologiques ont augmenté de plus de 50% en deux ans grâce à l'équipe de prospection déployée et plus de 1 300 hectares sont en cours de conversion.

Des solutions alternatives telles que des produits de biocontrôle, des produits autorisés en agriculture biologique ou des solutions manuelles, sont également proposés dans nos magasins Gamm Vert afin de répondre au mieux aux besoins des consommateurs.

Lors de la création de lacs pour nos producteurs, un soin particulier est apporté à la conception de zones de quiétude destinées à dédier un espace favorable aux espèces animales environnantes. Dans le même ordre d'idée, l'enherbement des inter-rangs est une pratique courante dans la filière viticole et permet de préserver la biodiversité et l'habitat de diverses espèces animales.

Épidémies sur la faune

L'activité palmipèdes et volailles est soumise à des règles de biosécurité strictes afin de limiter les risques de propagation d'éventuelles épizooties. Des contrôles avec analyses sont ainsi effectués pour vérifier l'efficacité des mesures de nettoyage et de désinfection. La propreté des abords, l'état des bâtiments et des clôtures ainsi que la bonne tenue documentaire sont également évalués lors d'audits.

De plus, suite aux différentes vagues d'influenza aviaire, chaque lot de palmipèdes gras est désormais obligatoirement testé avant tout mouvement d'animaux afin de vérifier qu'ils n'ont pas été en contact avec le virus influenza. Des procédures sont également appliquées pour gérer l'apparition de virus (influenza notamment) et bactéries (salmonelles notamment).

La commercialisation auprès de nos producteurs des micro-méthaniseurs conçus par les équipes R&D des différentes coopératives du territoire, devrait, en plus de la production d'électricité verte et de la valorisation de déchets organiques encombrants, permettre de neutraliser les virus de déjections animales. Lors de l'épisode d'influenza du début d'année 2021 dans le Gers, les actions mises en place ont démontré leur efficacité car seulement 14 élevages de Vivadour ont été touchés.

Les palmipèdes et volailles ont notamment pu être claustrés dans les bâtiments d'élevage afin d'éviter la propagation du virus et la contamination des exploitations.

Les délais d'analyse ont été réduits et les dépenses d'analyse liées à la grippe aviaire ont été multipliées par quatre par rapport à une année non impactée par l'influenza aviaire pour identifier rapidement les foyers infectés et ainsi améliorer la réactivité des équipes.

Les déplacements des techniciens ont également été interdits dans les élevages et remplacés par un suivi téléphonique pour s'assurer du respect des règles de sécurité.

Indicateur clé de performance Évolution des surfaces Bio du Groupe



Métiers concernés :	DT	
Définition :	Évolution du nombre d'hectares destinés aux grandes cultures biologiques	
Formule :	$\frac{\text{hectares } 20'21 - \text{hectares } 18'19}{\text{hectares } 18'19} \times 100$	
De 18/19 à 19/20	De 18/19 à 20/21	Objectif 2023
+ 59,76 %	+ 53,66%	Doubler les surfaces Bio



Indicateur clé de performance % analyses conformes pour la qualité du nettoyage et de la désinfection PALMIPÉDES en élevage*			
Métiers concernés :	PA		
Définition :	Une analyse est conforme lorsqu'elle ne dépasse pas les seuils autorisés		
Formule :	$\frac{\text{Nombre de prélèvements conformes}}{\text{Nombre prélèvements totaux}} \times 100$		
2018-2019	2019-2020	2020-2021	Objectif 2025
94%	94,4%	95,2%	Minimum 95%

Indicateur clé de performance % analyses conformes pour la qualité du nettoyage et de la désinfection PALMIPÉDES en gavage*			
Métiers concernés :	PA		
Définition :	Une analyse est conforme lorsqu'elle ne dépasse pas les seuils autorisés		
Formule :	$\frac{\text{Nombre de prélèvements conformes}}{\text{Nombre prélèvements totaux}} \times 100$		
2018-2019	2019-2020	2020-2021	Objectif 2025
97%	95,7%	93,5%	Minimum 95%

Indicateur clé de performance % analyses conformes pour la qualité du nettoyage et de la désinfection VOLAILLES*			
Métiers concernés :	PA		
Définition :	Une analyse est conforme lorsqu'elle ne dépasse pas les seuils autorisés		
Formule :	$\frac{\text{Nombre de prélèvements conformes}}{\text{Nombre prélèvements totaux}} \times 100$		
2018-2019	2019-2020	2020-2021	Objectif 2025
88%	90,4%	97,3%	Minimum 90%

* Des tests sont réalisés sur des prélèvements effectués dans diverses zones du bâtiment. Les analyses portent sur les streptocoques fécaux. La comptabilisation des analyses conformes est effectuée sur la base du rapport d'essai du laboratoire comme suit :

- Palmipèdes : conforme si 0 ou 1 écart
- Volailles : conforme si 0, 1 ou 2 écarts

Nos sujets de vigilance

Dialogue social

Les collaborateurs sont un maillon essentiel de la vie des entreprises dont la productivité dépend en grande partie de leur implication.

Un dialogue social régulier et constructif est en place à travers le CSE* 5 branches, le CSE Négoces et le CSE Club des Marques afin de consulter et informer les représentants du personnel lors de la prise de décisions importantes pour le Groupe. Ces CSE ont notamment prouvé leur utilité dans la crise sanitaire actuelle en jouant un rôle actif dans le partage d'informations et en émettant des avis sur des accords relatifs à l'utilisation des congés payés afin d'assurer la pérennité des activités.

Diverses commissions sont organisées régulièrement sur des thématiques variées telles que la santé, la sécurité et les conditions de travail, la formation professionnelle et l'emploi, ou l'information et l'aide au logement.

Des accords collectifs sur les modalités du dialogue social, l'aménagement du temps de travail ou l'intéressement et la participation s'appliquent aux filières et sont retravaillés régulièrement afin de prendre en compte les évolutions de contexte du Groupe.

Cas particulier de l'influenza aviaire

La France, comme de nombreux pays européens, est confrontée depuis novembre 2020 à un épisode d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP).

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a ainsi décidé d'adapter la stratégie de prévention de

la maladie et de mettre en œuvre des mesures visant à lutter contre la propagation de l'influenza aviaire dans les zones réglementées et dans les zones indemnes.

S'il n'a pas été prévu, un arrêt d'activité complet, ces mesures ont eu entre autre pour conséquences un ralentissement de l'activité des Productions Animales Volailles et Palmipèdes de la société VIVADOUR.

Trois collaboratrices sur la partie administrative et neuf collaboratrices/collaborateurs sur la partie conseil technique Volailles et Palmipèdes ont ainsi été concernés.

Dans le respect de ces décisions d'Etat, la Gouvernance et la Direction du Groupe VIVADOUR ont décidé la mise en œuvre d'actions (modification des congés et RTT, maintien d'une activité partielle administrative et technique (minimum 50%), conclusion de mises à disposition (MAD) dans le Groupe lorsque cela est rendu possible, en fonction des besoins et de l'adéquation des profils, mise en place de formations sur projets personnels, à la demande des collaborateurs, en cohérence avec l'organisation.

Pour pallier les difficultés économiques qu'auraient pu connaître les collaborateurs concernés par l'activité partielle, la Gouvernance et la Direction du Groupe VIVADOUR, ont décidé, après avoir recueilli l'avis favorable des membres des Comités Sociaux et Economique du maintien de salaire de base à 100 % du net.

Discrimination, diversité et handicap

Le fonctionnement de la procédure de signalement d'un comportement non éthique ainsi que les coordonnées du référent éthique sont détaillées sur l'intranet du Groupe afin de permettre à chacun de dénoncer un comportement inapproprié dont il est victime ou témoin, de poser des questions ou de solliciter de l'aide.

Le Groupe entretient un lien étroit avec la médecine du travail afin de faciliter les études de poste. Celles-ci sont réalisées sur site avec les équipes RH et, si besoin, le service technique afin d'instaurer un dialogue ouvert et constructif et d'apporter des solutions concrètes de manière réactive.

Pour l'année 2020, le Groupe Coopératif Vivadour a obtenu la note de 79 sur 100 pour son unité économique et sociale 5 branches et la note de 80 sur 100 pour son unité économique et sociale Négoces pour l'index égalité hommes-femmes. Une note inférieure à 75 engendrerait des mesures correctives.

Ces chiffres sont le résultat de l'engagement de Vivadour depuis plusieurs années sur l'égalité professionnelle. Ils prennent en compte, selon les directives gouvernementales :

- L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, à poste et âge comparables
- L'écart de taux d'augmentation individuelle de salaire entre les femmes et les hommes
- L'écart de taux de promotion entre les femmes et les hommes
- Le pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congés maternité, dès lors que des augmentations ont été données en leur absence
- Le nombre de salariés du sexe sous-représenté dans les 10 plus hautes rémunérations

Corruption

Le Groupe est soumis, selon la loi Sapin II, à l'obligation de mettre en place un système de lutte contre la corruption. Une procédure est en place pour signaler un comportement non éthique et fournit les coordonnées du référent éthique.

Changement climatique

Le Groupe est engagé dans différents référentiels, tels que Lu Harmony, Sustainable Agriculture Initiative, Label Rouge ou 2BSvs, qui intègrent, entre autres, des critères de préservation de l'environnement dans leurs exigences.

Un partenariat avec MétéoFrance est en place afin d'améliorer les prévisions court terme pour les adhérents et la coopérative et de mieux suivre l'évolution du climat sur notre territoire. Dans le même but, 50 ans de données météo sont également exploitées sur notre site expérimental de Riscle.

La sécurisation des ressources en eau fait partie des enjeux destinés à permettre au Groupe de s'adapter au changement climatique. Ainsi, 1 million de m³ d'eau ont été sécurisés depuis le début de l'opération Eaux Vives grâce au remplissage hivernal de retenues déconnectées. Sur ces dernières années, des innovations permettent d'améliorer le bilan environnemental des projets : des déversoirs en béton ont été remplacés par des gabions en galets produits localement.

En période estivale, un système de pompage solaire grande capacité est ensuite utilisé afin d'irriguer les parcelles. 50 000 kWh ont, de ce fait, été économisés par la suppression du pompage électrique. 5 adhérents ont été accompagnés pour le remplacement de l'eau d'adduction par de l'eau naturelle.

Afin d'optimiser l'irrigation des cultures, des outils d'aide à la décision (Irrélis) sont proposés à nos producteurs et la sélection de variétés moins sensibles à la sécheresse est privilégiée. Des tests de solutions de goutte à goutte en plein champs sont également réalisés par le service Environnement et Innovations. 640 hectares ont bénéficié d'apports d'amendements organiques afin d'améliorer leur capacité de rétention d'eau.

Le Groupe participe également, conjointement avec un grand nombre de parties prenantes, à des projets de territoire destinés à gérer collectivement l'eau sur deux bassins versants de sa zone géographique.

Économie circulaire

Afin de limiter au maximum leur impact sur l'environnement, les déchets agricoles des exploitants font l'objet d'une consigne de tri stricte et sont collectés sur différents sites du Groupe avant d'être collectés par l'organisme Adivalor afin d'être recyclés, pour la plupart dans l'Union Européenne. Ils sont ensuite transformés en divers objets (mobiliers urbains, pièces de construction, sacs poubelle...).

Le Groupe a fait de la recherche de débouchés pour les co-produits agricoles un axe de travail majeur du service Environnement et Innovations. Plus de 10 000 tonnes de matières organiques sont notamment recyclées chaque année et 6 000 tonnes de compost produit sur notre territoire sont utilisées pour substituer des engrais minéraux.

Le prototype du système de micro-méthanisation développé par le service Environnement et Innovations du Groupe en partenariat avec divers acteurs a été modernisé et est désormais prêt à être commercialisé. Il permet aux exploitants de transformer leurs déchets organiques en énergie, grâce à des petits centres de méthanisation implantés sur l'exploitation. L'énergie générée peut alors être utilisée pour faire fonctionner l'exploitation et limite ainsi les coûts d'énergie de l'exploitant. L'énergie est revendue à EDF. Ces petits centres de méthanisation permettent donc de valoriser des déchets agricoles tout en diminuant l'impact de l'exploitation sur le changement climatique et en supprimant les odeurs de méthane pour le voisinage.



L'ensemble des canards gras produits dans le Groupe est commercialisé dans le Sud-Ouest (25% en IGP Gers et 75% en IGP Sud-Ouest). De même, une gamme de poulets élevés, abattus et nourris avec des céréales et protéagineux provenant d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine est commercialisée sous la marque « Poulets d'Ici ». Les approvisionnements locaux sont privilégiés dans l'ensemble des productions animales.

Gaspillage et précarité alimentaire

Dans les magasins de distribution, les commandes journalières et hebdomadaires en produits frais sont adaptées aux ventes afin de limiter les pertes et de proposer au quotidien des produits frais. Les produits abîmés, notamment les fruits et légumes, les produits à DLUO dépassée ainsi que l'alimentation animale sont proposés à la vente à des prix remisés ou sous forme de lots afin de limiter au maximum le gaspillage des denrées.

Une démarche de solutions de dons avec l'association SOLAAL est en cours d'étude afin de trouver une solution adaptée à nos faibles quantités d'inventus générées.

Bien-être animal

La filière Productions Animales du Groupe est attentive aux conditions de vie des animaux qui sont gérés sur son périmètre. Pour cela, elle est engagée dans des référentiels avec des exigences sur le bien-être animal.

La production de canards gras respecte le cahier des charges IGP Canard à foie gras du Sud-Ouest, qui garantit les bonnes pratiques des éleveurs en termes de bien-être animal (densité en élevage, sortie des animaux sur parcours, surface des parcours,...).

Une notation Bien-être animal (A-B-C-D) est apposée sur l'étiquette poids-prix d'une partie significative de notre production de poulets label rouge. Cette note, certifiée par un organisme indépendant est la résultante de 199 points de contrôle auprès de différents maillons de la filière label rouge. La très grande majorité de nos lots de poulets sont notés A.

Plusieurs éleveurs de bovins adhéraient à la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage qui garantissait, entre autres, une alimentation saine, la santé et le bien-être des animaux. Cette démarche est remplacée depuis peu par le diagnostic Boviwel, totalement axé sur la protection animale en élevage.

Les trois Gamm Vert contenant une animalerie dans le Groupe comptent, dans leurs équipes, des vendeurs titulaires d'un certificat de capacité à vendre des animaux domestiques. Des plans de nettoyage et de nourrissage sont également en place pour assurer le bien-être de leurs pensionnaires.



groupe coopératif
Vivadour